

Version caviardée

**Réponses du Transporteur
à la demande de renseignements numéro 1
de Brookfield Renewable Trading and Marketing LP
(« BRTM »)**

Réponses aux questions 1.1 et 2.3

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1
DE BROOKFIELD RENEWABLE TRADING AND MARKETING LP (« BRTM »)
RELATIVE À LA **DEMANDE DU TRANSPORTEUR DE MODIFICATION DES TARIFS ET
CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2020**

1 Référence : HQT-7, Document 2 (B-0015), p. 7, l. 12 à l. 15

Préambule :

« Le Producteur détenant des informations qui se limitent à la facturation mensuelle, il a donc demandé au Transporteur de lui fournir des informations additionnelles pour lui permettre d'analyser ces périodes de grands écarts et tenter de mieux comprendre comment le Service en réception est utilisé. » (nos soulignés)

Demandes :

1.1 Please provide the “informations additionnelles” in the same form and format as it was provided to Hydro-Québec when carrying on electric power production activities (“HQP”).

Réponse du Producteur :

1 **Le Producteur a reçu les informations suivantes :**

- 2 - Informations horaires détaillées pour les mois de mai 2016, mai 2017 et
- 3 octobre 2017, présentées sous format électronique dans un fichier Excel.
- 4 - Document qui décrit la méthode de calcul détaillée suivie par le
- 5 Transporteur pour établir les prix applicables dans le cadre du Service de
- 6 compensation d'écart de réception.
- 7 - Tableaux qui fournissent des données mensuelles historiques pour les
- 8 années 2016 et 2017, sur le nombre d'heures d'écarts et les écarts
- 9 (en MWh).
- 10 - Tableaux avec statistiques sur les écarts positifs de plus de 10 MW et plus
- 11 de 25 MW, pour les années 2016, 2017, et 2018.

12 **Ces informations sont fournies à l'annexe 1 de la présente pièce.**

13 **Par ailleurs, comme complément de réponse à la question 5.2 de la pièce HQT-10,**

14 **Document 4.1, le Producteur indique qu'il a inséré un 4^e onglet dans le fichier**

15 **ci-dessus, afin d'identifier les heures où la situation expliquée à la réponse 5.2**

16 **a été relevée. De plus, les informations de ce fichier permettent aussi de répondre**

17 **aux questions 5.2.1 et 5.3 de la même pièce.**

2 Référence : HQT-7, Document 2 (B-0015), p. 7, Tableau 1

Préambule :

Tableau 1
Historique des écarts nets annuels

Année	GWh	k\$*
2013	6,2	-81
2014	5,2	-25
2015	6,0	53
2016	21,0	-189
2017	21,2	-118
2018	8,0	-73

« * k\$ positif : les clients achètent du Producteur ; k\$ négatif : les clients vendent au Producteur »

Demandes :

2.3 Please redo “Tableau 1” as “Tableau 1A” showing only the imbalance energy GWh and payment k\$ for positive imbalances, that is imbalances greater than energy schedules. In addition, please include the total energy in the schedules for which the imbalances occurred. Tableau 1A should be as follows:

Tableau 1A

Year	Imbalance (GWh)	Scheduled (GWh)	Payments (k\$)
2013			
2014			
2015			
2016			
2017			
2018			

Réponse :

- 1 **Réponse du Producteur :**
- 2 **Le Producteur ne détient pas les informations concernant les programmes.**
- 3 **Le Producteur fournit à l'annexe 2, des tableaux pour les années 2013 à 2018.**
- 4 **Les tableaux pour les années 2014 à 2018 présentent de façon distincte pour**
- 5 **chaque mois : les écarts positifs en énergie et les informations qui en découlent**
- 6 **concernant les paiements, et les écarts négatifs en énergie et les informations**
- 7 **qui en découlent concernant les paiements.**

- 1 **Pour l'année 2013, le tableau présente l'information que détient le Producteur,**
- 2 **qui se limite aux écarts mensuels nets en énergie et aux paiements qui**
- 3 **en découlent.**

Version caviardée

**Réponses du Transporteur
à la demande de renseignements numéro 1
de Brookfield Renewable Trading and Marketing LP
(« BRTM »)**

Réponse 1.1, Annexe 1

Description détaillée du fichier " Détails des écarts de réception"

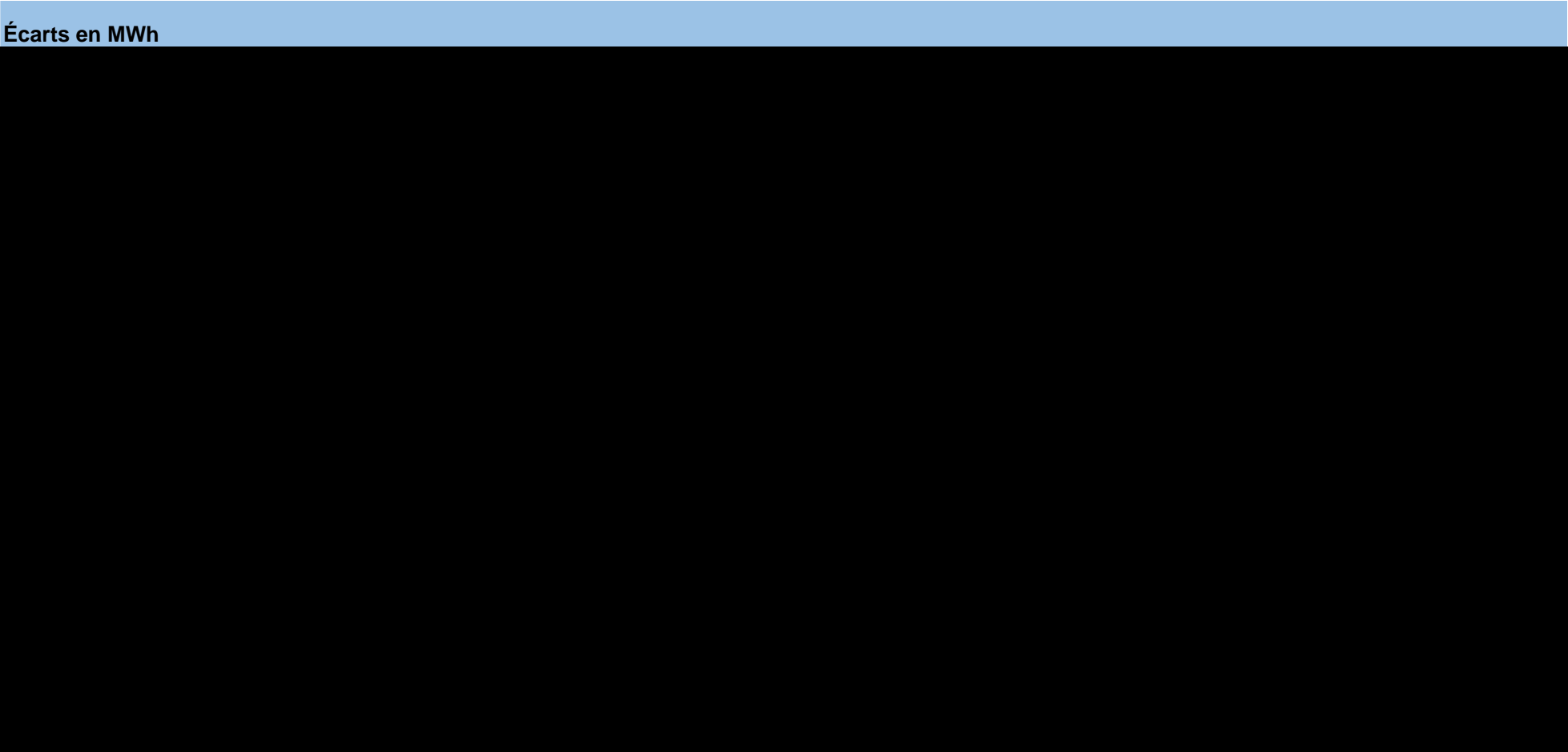
Désignation	lettre	Définitions	
Programme & mesure	<i>e-f</i>	Données provenant du mesurage et des programmes OASIS (valeur absolue)	
Écarts	<i>g</i>	écart positif : mesure > progr. : Énergie reçue supérieure à la quantité programmée écart négatif : mesure < progr. : Énergie reçue inférieure à la quantité programmée	
Tranche d'écart (MWh)	<i>h</i>	T1 = Écart inférieure ou égale à 1,5% de la quantité programmée ou 2MW selon la plus élevée de ces valeurs	
	<i>i</i>	T2 = Écart supérieure à 1,5% ou 2 MW selon la plus élevée de ces valeurs et inférieure ou égale à 7,5% de la quantité programmée ou 10 MW selon la plus élevée de ces valeurs	
	<i>j</i>	T3 = Écart supérieure à 7,5% de la quantité programmée ou 10 MW selon la plus élevée de ces valeurs	
Prix de l'énergie en devise locale par MWh	<i>k</i>	NYISO_Real_Time_US\$ Prix du temps réel de la zone M du NYISO pour l'heure visée	
	<i>l</i>	ISONE_Real_Time_US\$ Prix du temps réel de la Phase II de l'ISO-NE pour l'heure visée	
	<i>m</i>	ON_HOEP_CA\$ Prix du temps réel de l'Ontario (indice HOEP) pour l'heure visée	
Taux de change DCA/DÉU	<i>n</i>	Taux de change quotidien à midi du dollar américain selon la Banque du Canada (Dollar Canadien / Dollar des États-Unis)	
Prix de l'énergie en \$CA	<i>o,p,q</i>	Prix du marché pour l'heure visée multiplié par le taux de change.	
Coût du transport par MWh en \$CDN	<i>r</i>	mesure < progr.	Moins la somme : des frais de transport en import du NYISO (\$CA) , du tarif HQT applicable pour le service de transport non ferme de point à point, et des tarifs HQT applicables pour les services complémentaires (réglage de tension)
		mesure > progr.	Plus les frais de transport en export du NYISO multiplié par le taux de change
	<i>s</i>	mesure < progr.	Moins la somme : des frais de transport en import du ISONE (\$CA) , du tarif HQT applicable pour le service de transport non ferme de point à point, et des tarifs HQT applicables pour les services complémentaires (réglage de tension)
		mesure > progr.	Plus les frais de transport en export du ISONE multiplié par le taux de change
	<i>t</i>	mesure < progr.	Moins la somme : du tarif HQT applicable pour le service de transport non ferme de point à point, et des tarifs applicables pour les services complémentaires (réglage de tension)
		mesure > progr.	Plus les frais de transport en export de l'IESO au tarif en période de pointe ou au tarif hors-pointe
Pointe (1) Hpointe (0)	<i>u</i>	Heure de pointe et hors pointe selon la NERC. Pointe de 8hrs à 23hrs du lundi au samedi sauf les dimanches et jours fériés du NERC	
Prix de l'énergie et transport par MWh	<i>v,w,x</i>	Si mesure < prog. = Prix du marché pour l'heure visée moins les frais de transport ; si mesure > prog. = Prix du marché plus les frais de transport	
Prix total max ou min par MWh	<i>y</i>	Si mesure < prog. = Prix du marché pour l'heure visée le plus élevé des 3 marchés réduit des frais de transport Si mesure > prog. = Prix du marché pour l'heure visée le moins élevé des 3 marchés plus les frais de transport	
Prix total retenu par MWh	<i>z</i>	Si le prix total retenu (colonne y) est négatif, prix = 0\$	
Coût total de l'écart en \$	<i>ab</i>	Prix total retenu en \$/MWh multiplié par l'écart en MWh	
Pénalité \$	<i>ac</i>	Total des pénalités = 10% pour l'écart dans la tranche T2 plus 25% pour l'écart dans la tranche T3	
Total Facture	<i>ad</i>	Total de la facture = coût total de l'écart \$ (colonne ab) plus les pénalités (colonne ac).	

Répartition mensuelle selon les mois de facturation
De novembre à décembre

Nombre d'heures d'écarts



Répartition mensuelle selon les mois de facturation
De novembre à décembre



Statistiques sur les écarts positifs de plus de 10 MW et plus de 25 MW, pour les années 2016, 2017, et 2018

Écarts de réception positifs (en MWh)	
Année	Total (T1 +T2+T3)
2016	25 171
2017	24 565
2018	15 599

Écarts de réception positifs (en MWh)	
Année	T3: + > 10 MW et > 7,5%
2016	15 182
2017	14 187
2018	5 996

Écarts de réception positifs (en MW)	
Année	Écart + 75% et + de 25 MW (inclut T1+T2+T3)
2016	18 271
2017	12 802
2018	4 705

% Écart de réception positifs (en MWh)	
Année	+ > 10 MW et > 7,5%
2016	60%
2017	58%
2018	38%

% Écart de réception positifs (en MW)	
Année	Écart + 75% et + de 25 MW
2016	73%
2017	52%
2018	30%

Ces chiffres sont mis sur la même base que celle de facturation, soit sur des années de décembre à novembre.

Version caviardée

**Réponses du Transporteur
à la demande de renseignements numéro 1
de Brookfield Renewable Trading and Marketing LP
(« BRTM »)**

Réponse 2.3, Annexe 2

